



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

VOUS AVEZ DIT CULTURE ?

Le SNLA FO vient de tirer le signal d'alarme pour toutes les professions du spectacle après les mesures annoncées par le 1^{er} Ministre qui reporte une nouvelle fois l'ouverture de tous les lieux de spectacles en janvier 2021.

L'URIF FO qui réagit depuis plusieurs mois à toutes ces atteintes aux libertés et particulièrement celles qui touchent à la culture par la fermeture des théâtres, des cinémas, du spectacle vivant de rue, des musées... le fait comme elle l'a fait par rapport aux commerces de proximité considérés par le gouvernement comme non essentiels.

Inacceptable pour l'URIF FO qui considère que de telles mesures risquent de faire disparaître des pans entiers de notre culture, en faisant fermer définitivement de telles structures et en faisant disparaître des milliers d'emplois.

La démonstration est faite que toutes les mesures étaient prises et l'ont toujours été par leurs responsables pour garantir la sécurité de tous dans ces lieux de vie et de culture.

Il n'y a pas plus de danger dans les théâtres, dans les cinémas, dans les musées...et sur les remontées mécaniques dans les stations d'hiver qu'il y en a dans le métro ou dans les rames de train, bondées parce que la volonté de faire travailler les salariés, coûte que coûte, n'a pas conduit gouvernement et directions d'entreprises à mettre en place des rames supplémentaires au lieu de les diminuer et de "compresser" toujours plus les effectifs.

Alors oui, le SNLA FO a eu raison d'appeler à manifester les samedis qui viennent de passer et notamment celui du 12 décembre pour la réouverture immédiate des théâtres, cinémas... et exiger le retrait de la loi de sécurité globale.

Pour le SNLA FO et pour l'URIF FO, les revendications sont claires :

- Réouverture immédiate des théâtres, de tous les lieux de spectacles et des musées,
- Compensation de l'intégralité des pertes de salaires et d'exploitation des compagnies de théâtres et productions indépendantes,
- Renflouement immédiat des caisses sociales que le gouvernement asphyxie,
- Prorogation au délai d'août 2021 des droits à l'assurance chômage – annexes 8 et 10 et le retrait pur et simple de la réforme du régime général.

Le SNLA FO appelle à une manifestation le mardi 15 décembre 2020 qui partira de l'opéra Bastille (place de la Bastille) à 12H00.

L'URIF FO soutient sans réserve le SNLA FO et les syndicats qui appellent à cette manifestation. Elle demande à ses UD FO d'Ile-de-France de s'organiser et participer à cette manifestation comme elles l'ont fait ces derniers samedis contre la loi de sécurité globale.

Paris, le 13 décembre 2020